

un/e DIRECTEUR/TRICE D'ACCUEIL DE LOISIRS *(accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire)* **Poste en CDI annualisé - 35h/semaine**

Principales missions :

- Accueillir, en toute sécurité, tous les enfants (quelles que soient leurs particularités) dans le cadre des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires.
- Coordonner les actions menées par les professionnels travaillant dans plusieurs domaines ou plusieurs sites d'intervention,
- exercer par délégation du directeur général la gestion administrative et financière, ainsi que la gestion des ressources humaines,
- responsable d'une équipe d'animation, diriger l'accueil dans le cadre de la réglementation en vigueur.
- Traduire en actions concrètes les objectifs du projet éducatif, concevoir et développer des projets dans l'intérêt des enfants et en réponse aux besoins des familles. Evaluer les actions.

Qualités et compétences requises :

Connaissance du fonctionnement, de l'organisation et de l'environnement d'une structure d'accueil de loisirs, maîtrise des normes et de la réglementation, savoir piloter, suivre et contrôler l'activité des personnels, savoir gérer les situations relationnelles difficiles, savoir organiser la gestion des locaux, des espaces et du matériel, bonne connaissance des logiciels informatiques (word, excel).

Avoir une bonne capacité d'adaptation, être rigoureux, avoir une bonne capacité relationnelle et de communication, être réactif, dynamique et disponible.

Une expérience dans le secteur social serait un atout.

Poste à pourvoir pour le 19 août 2024

Expérience professionnelle exigée de 2 ans minimum sur un poste similaire BPJEPS ou équivalent exigé (DEEJE, ...), niveau DEJEPS serait un plus
Salaire selon Convention Collective Elisfa - pesée : 163 points

*Envoyer lettre de motivation + CV au plus tard
avant le 7 juillet 2024 à :*

Florent Ott

Directeur du pôle Enfance - Jeunesse
par mail à : florent.ott@splea68.fr